



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 28 AVRIL 2021

Par souci de Santé publique, la MRC de Thérèse-De Blainville (MRCTDB) tient à appliquer avec sérieux, la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19.

Ces mesures permettent aux municipalités régionales de comté de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

La MRCTDB a tenu sa séance du conseil du 28 avril 2021 par vidéoconférence. Par ailleurs, monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, était présent dans la salle du conseil sise à son siège social. Le processus de délibérations a été enregistré et diffusé dans www.mrc-tdb.org à la section documentation/procès-verbaux.

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 28 avril 2021 à 15h30, sont présents en vidéoconférence les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Eric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville

Est également présent dans la salle du conseil:

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

MRC de Thérèse-De Blainville

2021-04-52

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 28 avril 2021 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-53

OBJET : Période de questions

Le secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, confirme qu'aucune question n'a été reçue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation
2021-04-54

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

1. **Ouverture et suspension de l'assemblée**
2. **Période de questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2021**
5. **Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire**
 - 5.1. **Résolution** - Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Blainville : #1418-153 et #1418-154
 - ii. Ville de Bois-des-Filion : #7204
 - iii. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #860-102
 - 5.2. **Résolution** - Demande de financement de la MRC au Ministère de la Culture et des Communications - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Sous-volets 1a et 1b pour une éventuelle entente à la restauration du patrimoine immobilier
6. **Développement économique de la MRC**
 - 6.1. **Résolution** - Octroi d'un prêt du Fonds local d'Investissement (FLI) de 140 000 \$ à la Société de L'Autisme des Laurentides
 - 6.2. **Résolution** - Octroi d'une subvention de 5 000 \$ à la Société de L'Autisme des Laurentides du Fonds d'expansion d'entreprise (FEE) à même le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) 2021-2022
 - 6.3. **Résolution** - Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 - Octroi de prêts PAUPME et Volet AERAM - Rencontre du 18 mars 2021
 - 6.4. **Résolution** - Diverses dispositions assouplissantes relatives à la gestion des prêts FLI - Contexte pandémique et relance économique
 - 6.5. **Résolution** - Émission d'une subvention du Fonds de démarrage d'entreprise (FDE) de 5 000 \$ - Dominique Youri S.E.N.C. (Acropolis)
7. **Gestion administrative, financière et du personnel**
 - 7.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 28 avril 2021
 - 7.2. **Résolution** - Adoption des comptes payés et à payer du 25 mars au 28 avril 2021
 - 7.3. **Résolution** - Société d'habitation du Québec (SHQ) – Autorisation de l'utilisation du « PAH » par l'inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ – Aider à la gestion des dossiers PAD
 - 7.4. **Résolution** - Adjudication – Assurances de dommages et assurance responsabilité municipale – Autorisation de paiement – Quote-part – Franchise collective – Regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache – Terme 2021-2022
 - 7.5. **Résolution** - Autorisation de signature – Entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache
 - 7.6. **Résolution** - Reddition de comptes – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 - Du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- 7.7. **Résolution** - Motion de remerciement pour services rendus à la MRC – M. Sylvain Tassé et M. Martin Thibault, Mesure de soutien au travail autonome
- 7.8. **Résolution** - Mise sur pied d'un Comité Aviseur – Réseau Accès entreprise Québec - Proposition et adoption des noms – Entente entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la MRC
- 7.9. **Résolution** - Ressources humaines : Embauche de madame Anne-Marie Robitaille à temps partiel - Service des finances et comptabilité - Ratification de la décision du directeur général
- 7.10. **Résolution** - Ressources humaines : Embauche de madame Jade Laporte à titre de Conseillère de développement économique et entrepreneuriat – Embauche de monsieur Martel Victor à titre de Conseiller de développement économique et entrepreneuriat – Service de développement économique et entrepreneuriat – Ratification de la décision du comité de sélection
- 7.11. **Résolution** - Ratification de signature du directeur général relatif à l'Addenda 1 - La gestion du Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat de la Ville de Blainville
- 7.12. **Résolution** - Amendement de la résolution 2021-02-29 – Précision à apporter dans le cadre de l'octroi du mandat à ICLEI – Local Governments for Sustainability – Accompagnement de la MRC de Thérèse-De Blainville et de la Ville de Mirabel dans l'élaboration d'un plan d'intégration et d'adaptation aux changements climatiques (PIACC) – Indication du coût relatif au mandat.
8. **Dossiers régionaux et métropolitains**
 - 8.1. **Résolution** - 2^e phase du projet des ICI mené par Synergie Économique Laurentides (SEL) - Participation financière de la MRC dans le cadre de la 2^e phase du projet
9. **Gouvernance - MRC**
10. **Demande d'appui**
11. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-55

OBJET : Approbation et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2021

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 24 mars 2021 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-56

**OBJET : Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Bois-des-Filion et de Sainte-Anne-des-Plaines**

ATTENDU QUE les municipalités de Blainville, de Bois-des-Filion et de Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-153 et #1418-154, Bois-des-Filion : #7204 et de Sainte-Anne-des-Plaines : #860-102 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

Blainville #1418-153

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #1418 de zonage et ses amendements afin de :

- **Régir** les établissements de restauration avec service à l'auto le long du boulevard Curé-Labelle;
- **Autoriser** les aménagements destinés à un service à l'auto uniquement dans les Zones C-158, C-255 et C-351;
- **Contingenter** à un seul par zone;
- **Prohiber** la classe d'usage «restaurant» dans la Zone C-153;
- **Modifier** à son annexe B, au tableau des spécifications les dispositions nécessaires pour les zones concernées.

Blainville #1418-154

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #1418 de zonage et ses amendements afin de :

- **Prévoir** à l'intérieur des zones H-735 et H-740 une densité d'occupation résidentielle maximale à l'hectare respectivement de 70 logements à l'hectare et de 115 logements à l'hectare.

Bois-des-Filion #7204

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #7200 de zonage et ses amendements afin de :

- **Ajouter** des dispositions relatives à la production et la vente de détails de produits de cannabis.

Sainte-Anne-des-Plaines #860-102

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #860 de zonage et ses amendements afin de :

- **Modifier** la grille des usages et normes de la zone résidentielle H-105 afin d'y inclure le groupe d'usages H-4, et ce, sans excéder 10 logements.

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Bois-des-Filion et de Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-153 et #1418-154, Bois-des-Filion : #7204 et Sainte-Anne-des-Plaines : #860-102 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

2021-04-57

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Demande de financement de la MRC au Ministère de la Culture et des Communications - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Sous-volets 1a et 1b pour une éventuelle entente à la restauration du patrimoine immobilier

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a instauré un programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier qui vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier;

ATTENDU la résolution #2020-08-138 adoptée par le conseil de la MRC le 26 août 2020 pour donner suite à la résolution d'embauche d'un agent en patrimoine immobilier (volet 2) et l'intention de déposer dans le cadre du volet 1 pour une éventuelle entente à la restauration du patrimoine immobilier;

ATTENDU l'intérêt soulevé pour le volet 1 qui vise la conclusion d'ententes pour la restauration du patrimoine immobilier de propriété privée (A) et de propriété municipale (B) afin d'augmenter le nombre d'interventions par le milieu municipal en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété municipale et privée;

ATTENDU les résolutions des villes de : Boisbriand #2020-12-549, Bois-des-Filion #2020-12-486, Rosemère #2020-10-383, Sainte-Anne-des-Plaines #2020-11-377 et de Sainte-Thérèse #2020-470 mandatant la MRC de Thérèse-De Blainville de conclure une entente de subvention avec le MCCQ en vue de bénéficier du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour les sous-volets :

- 1a - « Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée » par règlement établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale; et/ou
- 1b - « Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale »

ATTENDU QUE le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier prévoit que le partenaire municipal, qui conclut une entente en vertu du sous-volet 1a avec le ministère de la Culture et des Communications, doit avoir adopté un règlement établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale;

ATTENDU QUE cinq (5) bâtiments à caractère patrimonial de propriété municipale répondant aux critères d'admissibilité du sous-volet 1b au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier font l'objet d'une demande par les municipalités afin que la MRC dépose une demande dans le cadre de ce sous-volet au PSMMPI;

ATTENDU la mise sur pied du Comité ad hoc mixte pour le Patrimoine immobilier de la MRC qui a, entre autres, pour mandat d'identifier et valider l'admissibilité des bâtiments, ainsi que des politiques et programmes en vigueur;

ATTENDU la recommandation du Comité ad hoc mixte pour le Patrimoine immobilier de la MRC concernant :

- Les modalités du règlement établissant le programme d'aide financière à la restauration patrimoniale pouvant être octroyée à des propriétaires privés d'immeubles possédant un intérêt patrimonial et qui sont situés sur le territoire de la MRC;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- Le dépôt d'une demande pour cinq (5) bâtiments à caractère patrimonial de propriété municipale répondant aux critères d'admissibilité du sous-volet 1b au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

ATTENDU les conditions et termes dudit Programme;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, à signer deux ententes dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour des montants :

Sous-volet 1a : Un montant total de 1 150 000 \$, dont 690 000 \$ (60%) du MCCQ et 460 000 \$ (40%) des municipalités, annuellement répartis ainsi :

- o Année 1 : 650 000 \$ (390 000 \$ du MCCQ et 260 000 \$ des municipalités)
- o Année 2 : 350 000 \$ (210 000 \$ du MCCQ et 140 000 \$ des municipalités)
- o Année 3 : 150 000 \$ (90 000 \$ du MCCQ et 60 000 \$ des municipalités)

Sous-volet 1b : Un montant total de 2 788 000 \$, dont 1 394 000 \$ (50%) du MCCQ et 1 394 000 \$ (50%) des municipalités, annuellement répartis ainsi :

- o Année 1 : 788 000 \$ (394 000 \$ du MCCQ et 394 000 \$ des municipalités)
- o Année 2 : 1 000 000 \$ (500 000 \$ du MCCQ et 500 000 \$ des municipalités)
- o Année 3 : 1 000 000 \$ (500 000 \$ du MCCQ et 500 000 \$ des municipalités)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-58

OBJET : Octroi d'un prêt du Fonds local d'Investissement (FLI) de 140 000 \$ à la Société de L'Autisme des Laurentides

ATTENDU les objectifs et la mission du Fonds local et d'investissement (FLI) de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la demande d'un prêt FLI de la Société de L'Autisme des Laurentides adressée à la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la recommandation favorable des membres du comité FLI;

ATTENDU la recommandation du directeur général de la MRC en lien avec les frais d'ouverture de dossier et les frais de gestion annuelle;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- ACCEPTE d'octroyer un prêt FLI à la Société de L'Autisme des Laurentides selon les termes et conditions suivants :



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

- Le montant du prêt à terme de 140 000 \$, au taux préférentiel variable de Desjardins, soit 2,45%, plus une majoration de 1% du montant et du terme selon une période d'amortissement de dix (10) ans;
 - Un moratoire de paiement sur le capital et les intérêts d'une durée de six (6) mois;
 - Le taux proposé est fixe pour toute la durée du remboursement;
 - Une subvention de 5 000 \$ à même le Fonds d'expansion d'entreprise (FEE) financé par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) 2021-2022;
 - Exonération des frais d'ouverture de dossier de 1 000 \$;
 - Exonération des frais de gestion de 400 \$/an;
 - Aucune garantie ne sera exigée.
- DÉROGE de la Politique du FLI de la MRC, d'une part, en acceptant un seuil de revenus autonomes de 55% plutôt que 60% et d'autre part, que le taux proposé soit moindre que le seuil minimal devant normalement être ajouté au taux d'intérêt préférentiel de Desjardins à partir duquel le calcul débute dans la grille d'évaluation du risque;
- AUTORISE le directeur général de conclure une entente de prêt avec la Société de l'Autisme des Laurentides selon la politique du FLI et les termes et conditions ci-haut et en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-59

OBJET : Octroi d'une subvention de 5 000 \$ à la Société de L'Autisme des Laurentides du Fonds d'expansion d'entreprise (FEE) à même le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) 2021-2022

ATTENDU le Fonds d'expansion d'entreprise (FEE) qui a été initié en vue d'encourager les prêts FLI;

ATTENDU la demande du prêt FLI par la Société de L'Autisme des Laurentides et la décision favorable du conseil de la MRC;

ATTENDU la recommandation favorable des membres du comité FLI de verser une subvention de 5 000 \$ à même le FEE;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- ACCEPTE de verser une subvention de 5 000 \$ à même le FEE à la Société de L'Autisme des Laurentides considérant le prêt Fonds local d'investissement (FLI) demandé et approuvé;
- AUTORISE le directeur général de conclure un protocole d'entente en bonne et due forme et selon les termes et conditions établis et en vigueur;
- AUTORISE le directeur général d'allouer ladite subvention à même le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation
2021-04-60

OBJET : Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 - Octroi de prêts PAUPME et Volet AERAM - Rencontre du 18 mars 2021

ATTENDU le contexte de la Covid-19 et ses impacts sur les besoins en fonds de roulement des PME de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU le Fonds d'Aide d'urgence aux PME et le Volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) mis sur pied par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) et qui est administré par le réseau des MRC du Québec;

ATTENDU les explications fournies aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 28 avril 2021;

ATTENDU les décisions des membres du Comité Aide Urgence aux PME lors de la rencontre en visioconférence le 18 mars 2021 et qui se déclinent en ci-après :

TABLEAU SYNTHÈSE - COMITÉ FONDS D'AIDE D'URGENCE 18 MARS 2021									
ENTREPRISE	Ville	PRÊT	2E PRÊT	DEMANDÉ	RECOMM.	\$ PARDONNÉ	Mor. Add.	DÉCISION	ATTRIBUÉ
9412-4948 Québec inc. (Nettoyeur du quartier)	Boisbriand	PAUPME		23 550 \$	23 550 \$	N/A	6	Oui	23 550 \$
9381-3988 Québec inc. (Industria pizza bar)	Blainville	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
Yoguy inc. (Immersia)	Boisbriand	AERAM		16 113 \$	12 000 \$	9 600 \$	3	Oui	12 000 \$
Resto bar & grill friends	Sainte-Thérèse	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	38 805 \$	3	Oui	50 000 \$
9355-2834 Québec inc. (Pizzeria Sofia)	Rosemère	AERAM		91 194 \$	26 657 \$	21 325 \$	3	Oui	26 657 \$
Diane Gendron (Les ateliers en jeux)	Sainte-Thérèse	AERAM		30 711 \$	16 000 \$	9 985 \$	3	Oui	16 000 \$
9394-1383 Qc inc. (Carlos and Pepe's Blainville)	Blainville	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	34 200 \$	3	Oui	50 000 \$
9126-9068 Québec inc. (Salon Éric enr.)	Sainte-Thérèse	AERAM		11 781 \$	11 781 \$	9 425 \$	3	Oui	11 781 \$
4277651 Canada inc. (Restaurant Fogo)	Boisbriand	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	38 040 \$	3	Oui	50 000 \$
2951-1177 Québec inc. (Billard citadelle)	Sainte-Thérèse	AERAM		12 144 \$	12 144 \$	9 715 \$	3	Oui	12 144 \$
9214-6117 Québec inc. (Restaurant Nubo)	Bois-des-Filion	AERAM		24 445 \$	24 445 \$	15 445 \$	3	Oui	24 445 \$
Tristar Rive-Nord	Blainville	AERAM	X	13 827 \$	13 827 \$	11 061 \$	3	Oui	13 827 \$
9167-5314 Québec inc. (Vinnie Gambini)	Boisbriand	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	34 536 \$	3	Oui	50 000 \$
Nidhana Inc (Salades Sensations)	Blainville	AERAM	X	29 613 \$	29 613 \$	14 841 \$	3	Oui	29 613 \$
9366-5511 Québec inc. (Archibald)	Blainville	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
9031-7835 Québec inc. (Restaurant La Verdura)	Blainville	AERAM	X	33 460 \$	33 460 \$	26 300 \$	3	Oui	33 460 \$
Combinaison système santé	Rosemère	AERAM	X	8 923 \$	8 923 \$	7 138 \$	3	Oui	8 923 \$
9349-8590 Québec inc. (Scala 20)	Rosemère	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
9252-5971 Québec inc. (Basha)	Rosemère	AERAM	X	26 500 \$	15 000 \$	11 034 \$	3	Oui	15 000 \$
Belles Formes inc	Blainville	AERAM	X	6 549 \$	10 915 \$	5 238 \$	3	Oui	10 915 \$
9361-0764 Québec inc. (Pub La chienne à Jacques)	Blainville	AERAM	X	49 250 \$	28 138 \$	10 082 \$	3	Oui	28 138 \$
Les allumées Café de ville inc.	Sainte-Thérèse	AERAM	X	16 426 \$	16 426 \$	13 141 \$	3	Oui	16 426 \$
KrèmeCéBon inc	Sainte-Thérèse	AERAM	X	23 712 \$	10 356 \$	7 134 \$	3	Oui	10 356 \$
Placement Jacques Paquette inc. (Cabane à sucre Paquette)	SADP	AERAM	X	13 200 \$	13 200 \$	10 581 \$	3	Oui	13 200 \$
9144-5700 Québec inc (Scores Ste-Thérèse)	Sainte-Thérèse	AERAM	X	34 290 \$	34 290 \$	27 432 \$	3	Oui	34 290 \$
École Expression Danse inc	Blainville	AERAM	X	23 030 \$	23 030 \$	7 767 \$	3	Oui	23 030 \$
Restaurant Réveil Matin inc.	Rosemère	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	16 425 \$	3	Oui	50 000 \$
				888 718 \$	763 755 \$	509 250 \$			763 755 \$

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- RATIFIE la décision des membres du comité d'aide d'urgence aux PME et OBNL du 18 mars 2021 en matière d'octroi des prêts d'aide d'urgence à savoir : le PAUPME et le PAUPME avec le volet AERAM;
- RATIFIE les déboursés des prêts par la MRC tout comme les contrats de prêts conclus entre le directeur général et les bénéficiaires, et ce, rétroactivement au mois de mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation
2021-04-61

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Diverses dispositions assouplissantes relatives à la gestion des prêts FLI - Contexte pandémique et relance économique

ATTENDU le contexte pandémique de la Covid-19 et ses impacts sur la situation financière des PME;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la MRC est appelée à prévoir des formules de soutien et d'appui aux PME de son territoire;

ATTENDU le soutien financier accordé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à la MRC en vue d'atténuer les impacts financiers de la Covid-19;

ATTENDU la nécessité – la bienfaisance – de donner un peu de souffle financier aux PME déjà engagées avec la MRC et d'autres à venir;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville adopte diverses dispositions assouplissantes pour les PME de la MRC et qui se résument en les points suivants :

- EXONÉRATION des frais annuels de suivi de dossier pour les prêts FLI réguliers en cours et à venir au 31 décembre 2022;
- DÉROGATION à la Politique du FLI de la MRC en accordant un moratoire supplémentaire sur capital et intérêt entre les mois d'avril et de septembre 2021 inclusivement;
- ANNULATION des frais d'ouverture de dossier pour les demandes de FLI régulier;

QUE les coûts totaux relatifs à ces dispositions seront défalqués à même l'aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à la MRC en vue d'aider à atténuer les impacts de pandémie Covid-19 sur l'institution et le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-62

OBJET : Émission d'une subvention du Fonds de démarrage d'entreprise (FDE) de 5 000 \$ - Dominique Youri S.E.N.C. (Acropolys)

ATTENDU le Fonds de démarrage d'entreprise (FDE) de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la demande d'aide financière adressée par la firme Dominique Youri S.E.N.C. (Acropolys) à la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la nature du projet, son caractère innovant et la recommandation favorable du service de développement économique de la MRC;

ATTENDU la disponibilité des crédits budgétaires pour le volet FDE en 2021 dont la source est le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil de la MRC accepte d'octroyer une subvention de 5 000 \$ à la firme Dominique Youri S.E.N.C. (Acropolys) à même son Fonds de démarrage d'entreprise (FDE);

QUE le conseil autorise son directeur général de conclure une convention de soutien avec la firme Dominique Youri S.E.N.C. (Acropolys), et ce, selon les termes et conditions établis et en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-63

OBJET : Liste de la correspondance au 28 avril 2021

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 28 avril 2021 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2021-04-64

OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 25 mars au 28 avril 2021

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 25 mars au 28 avril 2021 inclusivement, répartis comme suit : 1 054 743,39 \$ payés 200 115,05 \$ à payer pour un grand total de 1 254 858,44 \$ soient et sont approuvés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-65

OBJET : Société d'habitation du Québec (SHQ) – Autorisation de l'utilisation du « PAH » par l'inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ – Aider à la gestion des dossiers PAD

ATTENDU l'entente conclut entre la MRC et la Société d'habitation du Québec (SHQ) en 2005 et l'Addenda cosigné par la MRC et la SHQ en 2017 afin de préciser certaines dispositions générales à l'entente initiale;

ATTENDU QUE c'est monsieur Serge Pharand, l'inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ, et ce, depuis 2005;

ATTENDU l'entente de confidentialité conclut entre la MRC et monsieur Serge Pharand pour que ce dernier assume et assure la gestion des dossiers des Programmes d'adaptation au domicile (PAD) sur le terrain et via la plateforme PAH de la SHQ;

ATTENDU QUE c'est le principe de la confiance mutuelle qui doit exister entre la MRC et son conseiller aux dossiers de la SHQ tout comme entre ces derniers et la SHQ;

ATTENDU QUE la conformité des dossiers PAD a été toujours assumée et assurée par l'inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ sous l'autorité de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC et son inspecteur viennent d'élaborer un plan d'action en vue d'améliorer les mécanismes et processus de gestion et d'administration des dossiers PAD, et ce, à la suite de la réception des mises à jour reçues par la SHQ dans le cadre du processus de vérification;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE les mises à jour demandées constituent un principe et moyen de formation continue autant pour l'inspecteur attitré que pour la MRC;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- APPROUVE la recommandation du directeur général qui consiste à autoriser monsieur Serge Pharand (l'inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ) d'utiliser la plateforme électronique le PAH pour aider à la gestion des dossiers d'adaptation domiciliaire (PAD);
- RAPPELLE à la SHQ l'importance du principe de confiance mutuelle qui doit exister entre la MRC et son inspecteur attitré aux dossiers de la SHQ;
- AUTORISE le directeur général de transmettre la présente aux concernés de la SHQ et à la direction du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de la région des Laurentides et aux MRC de la région des Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-66

OBJET : Adjudication – Assurances de dommages et assurance responsabilité municipale – Autorisation de paiement – Quote-part – Franchise collective – Regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache – Terme 2021-2022

ATTENDU l'entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le Regroupement des villes de Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand, Lorraine, Mirabel, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, la Régie d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, la Régie d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ainsi que la M.R.C. de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE l'assurance responsabilité municipale, ainsi que les assurances de dommages aux biens, bris des équipements, délits, responsabilité civile primaire, responsabilité civile complémentaire et excédentaire, viennent à échéance le 31 mars 2021;

ATTENDU l'appel d'offres effectué et l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 24 mars 2021;

ATTENDU les soumissions reçues et les recommandations formulées par la firme de consultants Fidema Groupe conseils en date du 26 mars 2021 relativement à l'octroi des contrats pour lesdites polices;

ATTENDU l'entente conclut entre les membres du regroupement relativement à l'établissement d'un fonds de garantie quant aux risques découlant de la responsabilité civile primaire;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au paiement de la quote-part de la MRC de Thérèse-De Blainville à la franchise collective du regroupement d'assurances pour le terme 2021-2022;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC :

- OCTROIE le contrat pour les assurances suivantes, soit le bloc A, à la firme de courtiers BFL Canada risques et assurances inc. pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, tel qu'il appert au tableau suivant:

Bloc A

Assurances	Montant de la prime (Taxes en sus)
Domage aux biens	1 951 \$
Bris des équipements	25 \$
Délit	1 200 \$
Frais de courtage	91 \$

- AUTORISE le directeur général à payer à la firme de courtiers BFL Canada risques et assurances inc. la somme de 3 552,49 \$ taxe incluse, représentant le montant de la prime d'assurance de dommages aux biens, bris des équipements, délits, ainsi que les frais de courtage pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et à imputer les sommes nécessaires à même le budget 2021 prévues à cette fin;
- OCTROIE le contrat pour les assurances suivantes, soit le bloc B, à la firme de courtiers BFL Canada risques et assurances inc. pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, tel qu'il appert au tableau suivant :

Bloc B

Assurances	Montant de la prime (Taxes en sus)
Responsabilité civile primaire	11 375 \$
Responsabilité civile complémentaire et excédentaire	849 \$
Frais de courtage	6 321 \$

- AUTORISE le directeur général à payer à la firme de courtiers BFL Canada risques et assurances inc. la somme de 19 646,70 \$ taxe incluse, représentant le montant de la prime d'assurance responsabilité municipale, responsabilité civile primaire, responsabilité civile complémentaire et excédentaire, ainsi que les frais de courtage pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et à imputer les sommes nécessaires à même le budget 2021 prévues à cette fin;
- AUTORISE qu'un fonds de garantie, pour l'ensemble des membres du regroupement, d'un montant de 500 000 \$, soit créé pour l'assurance responsabilité civile primaire pour le terme 2021-2022;
- AUTORISE la trésorerie à déboursier la somme de 1 647 \$ qui représente la quote-part de la MRC à la franchise collective, et ce, pour le terme 2021-2022



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

conformément à « l'Entente concernant l'achat en commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache » en vigueur;

- AUTORISE le directeur général à imputer la somme de 1 647 \$ à même le budget 2021 de la section prévue à cette fin;
- AUTORISE le directeur général de procéder par un transfert de fonds inter comptes budgétaires en vue de pallier l'augmentation de la prime d'assurance non prévue en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-67

OBJET : Autorisation de signature - Entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache

ATTENDU QU'une entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages et la gestion des fonds de garantie annuels a été conclue entre les organismes membres du regroupement pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la signature de l'entente intervenue à cet égard;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC :

- AUTORISE la conclusion d'une entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages, la création d'un fonds de garantie annuel d'un montant de 500 000 \$, ainsi que sa gestion pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023;
- DÉSIGNE la Ville de Blainville à titre de mandataire pour la gestion du fonds;
- AUTORISE le préfet et le directeur général à procéder à la signature, pour et au nom de la MRC, de l'entente concernant l'achat en commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des Villes Mirabel et de Saint-Eustache.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-68

OBJET : Reddition de comptes – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 - Du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

ATTENDU l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 – soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (FRR-volet 2) par la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en mars 2020;

ATTENDU QUE les articles 40 et 44 de ladite entente stipulent que la MRC doit produire le formulaire de reddition de comptes sur le site du MAMH ainsi que produire et adopter son rapport annuel d'activités conformément aux exigences de l'Annexe B, et ce, en vue d'informer sa population sur les actions du FRR-volet 2 pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE ledit rapport couvre la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE la MRC doit déposer le rapport d'activités prévu à l'article 40 de ladite entente sur son site Web et le transmettre au MAMH à titre informatif;

ATTENDU QUE l'ensemble des dépenses figurant dans le rapport d'activités du FRR-volet 2 sont conformes aux exigences de l'annexe A de l'entente relative au FRR-volet 2;

ATTENDU les explications des tenants et aboutissants du rapport FRR-volet 2 fournies par le directeur général;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC accepte le dépôt du rapport d'activités relatif à la reddition de comptes du FRR-volet 2 pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020;

QUE le conseil mandate le directeur général, M. Kamal El-Batal, de le transmettre par voie électronique au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à titre informatif;

QUE le conseil autorise le directeur général, M. Kamal El-Batal, de procéder à la mise à jour du rapport d'activités du FRR-volet 2 au niveau du site Web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-69

OBJET : Motion de remerciement pour services rendus à la MRC - M. Sylvain Tassé et M. Martin Thibault, Mesure de soutien au travail autonome

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le préfet, la préfète suppléante, les membres du conseil, la direction générale et le service de développement économique de la MRC de Thérèse-De Blainville remercient monsieur Sylvain Tassé de la firme QuadraPlast pour son implication à titre bénévole auprès du comité STA de la MRC de Thérèse-De Blainville.

QUE le préfet, la préfète suppléante, les membres du conseil, la direction générale et le service de développement économique de la MRC de Thérèse-De Blainville remercient monsieur Martin Thibault de la firme Absolunet pour son implication à titre bénévole auprès du comité STA de la MRC de Thérèse-De Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-70

OBJET : Mise sur pied d'un Comité Aviseur – Réseau Accès entreprise Québec - Proposition et adoption des noms – Entente entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la MRC

ATTENDU l'entente conclut entre la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans le cadre de la création du réseau Accès entreprise Québec;

ATTENDU QUE ladite entente oblige la mise sur pied d'un comité aviseur dont les rôles principaux peuvent se résumer, entre autres, en ce qui suit :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- Contribuer à la rédaction du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) afin de déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de la MRC;
- Aider les entreprises à passer au virage numérique;
- Rareté de la main-d'œuvre, formation et rétention;
- Mettre en place de bonnes pratiques commerciales;

ATTENDU les recommandations édictées par ladite entente en ce qui a trait à la composition dudit comité aviseur;

ATTENDU QUE les personnes suivantes ont été approchées par monsieur Steve Mitchell de concert avec le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, et qui sont :

- Mme Liza Poulin, conseillère municipale à la ville de Blainville;
- Mme Véronik Charest, directrice du bureau de circonscription et attachée politique de M. Eric Girard;
- Mme Catherine Dubeau, attachée politique de M. Mario Laframboise;
- Mme Karyne Simard, attachée politique de Mme Lucie Lecours;
- Mme Cynthia Kabis, directrice générale de la CCITB;
- Mme Stéphanie Gingras, directrice générale de l'AGAB;
- Mme Carmen Sanchez, directrice générale de Connexion Laurentides;
- Mme Geneviève Tremblay, copropriétaire de l'entreprise Studio Moov;
- Mme Annie Dell'Aniello, conseillère principale à la MRC de Thérèse-De Blainville;
- M. Sylvain Tassé, président de l'entreprise Quadraplast.

ATTENDU QUE les personnes ont accepté de faire partie du comité aviseur de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
 Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Jean Comtois
 Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ENTÉRINE la liste des noms proposés en vue de mettre sur pied le comité aviseur dans le cadre de la création du Réseau Accès entreprise Québec, et ce, durant toute la durée de l'entente conclut entre la MRC et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) (26 février 2021 – 31 mars 2025).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-71

OBJET : **Ressources humaines : Embauche de madame Anne-Marie Robitaille à temps partiel - Service des finances et comptabilité - Ratification de la décision du directeur général**

ATTENDU le contexte pandémique et la recrudescence des tâches professionnelles notamment au niveau de la finance, l'économie et la comptabilité;

ATTENDU QUE pour y faire face à la situation, l'embauche d'une ressource à temps partiel et à durée déterminée s'avère nécessaire;

ATTENDU les explications fournies par le directeur général au sujet de madame Anne-Marie Robitaille;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC RATIFIE la décision du directeur général à l'effet de procéder à l'embauche de madame Anne-Marie Robitaille à titre d'Agente de soutien administratif sur une base temporaire, partielle et contractuelle, et ce, depuis le 6 avril dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Ressources humaines : Embauche de madame Jade Laporte à titre de Conseillère de développement économique et entrepreneuriat – Embauche de monsieur Martel Victor à titre de Conseiller de développement économique et entrepreneuriat – Service de développement économique et entrepreneuriat – Ratification de la décision du comité de sélection

ATTENDU l'Entente conclut entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre de la création du Réseau Accès entreprise Québec (2020-2024);

ATTENDU QUE dans le cadre de cette entente, la MRC doit recruter deux ressources en vue d'accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) du territoire;

ATTENDU le processus de sélection visant l'embauche de deux conseillers de développement économique et entrepreneuriat;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications fournies au conseil de la MRC, le 28 avril 2021;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE selon les explications fournies par le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, sur les conditions et termes qui y seront rattachés aux deux postes, le conseil RATIFIE la décision d'embauche de madame Jade Laporte à titre de Conseillère de développement économique et entrepreneuriat et de monsieur Martel Victor à titre de Conseiller de développement économique et entrepreneuriat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Ratification de signature du directeur général de l'Addenda 1 - La gestion du programme d'aide financière à l'entrepreneuriat de la Ville de Blainville

ATTENDU QUE la Ville de Blainville et la Société de développement économique de Thérèse-De Blainville (SODET/CLD) ont signé en 2013 une entente relativement à la gestion du Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat (PAFE) mis sur pied par la Ville;

ATTENDU QU'à la suite de la décision du gouvernement du Québec d'abolir les centres locaux de développement et que les mandats et missions de celui de la MRC de Thérèse-De Blainville ont été transférés à cette dernière;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QU'il est opportun de modifier les dispositions concernant l'admissibilité des entreprises au PAFE;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC ratifie la signature de son directeur général de l'Addenda 1 relativement à l'Entente sur la gestion du Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat (PAFE) de la Ville de Blainville et la MRC de Thérèse-De Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-74

OBJET : Amendement de la résolution 2021-02-29 – Précision à apporter dans le cadre de l'octroi du mandat à ICLEI – Local Governments for Sustainability – Accompagnement de la MRC de Thérèse-De Blainville et de la Ville de Mirabel dans l'élaboration d'un plan d'intégration et d'adaptation aux changements climatiques (PIACC) – Indication du coût relatif au mandat

ATTENDU la Résolution 2021-02-29 dont l'objet est: « Programme de soutien à l'Intégration de l'Adaptation aux Changements Climatiques (PIACC) et mise sur pied d'un comité de pilotage – Octroi de mandat à ICLEI – Local Governments for Sustainability – Accompagnement de la MRC de Thérèse-De Blainville et de la Ville de Mirabel dans l'élaboration d'un plan d'intégration et d'adaptation aux changements climatiques »;

ATTENDU QUE dans ladite résolution, il a été omis d'inscrire le coût du mandat;

ATTENDU le libellé suivant (Résolution 2021-02-29)

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de :

- Octroyer un mandat à ICLEI - Local Governments for Sustainability pour l'accompagnement de la MRC de Thérèse-De Blainville des deux organisations municipales (Ville de Mirabel et MRC de Thérèse-De Blainville) dans le cadre du projet de Plan d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'appel de projets du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation des changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de Sécurité publique (MSP);
- Signer l'offre de service présentée par ICLEI en novembre 2020;
- Assurer le suivi dudit projet par l'entremise du Comité de pilotage qui sera mis sur pied pour le projet.

Devrait se lire comme suit :

- Octroyer un mandat à ICLEI - Local Governments for Sustainability pour l'accompagnement de la MRC de Thérèse-De Blainville des deux organisations municipales (Ville de Mirabel et MRC de Thérèse-De Blainville) dans le cadre du projet de Plan d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'appel de projets du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation des changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du ministère des



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de Sécurité publique (MSP). Les coûts associés à l'élaboration dudit mandat par ICLEI incluant la main-d'œuvre et le matériel requis, sont de l'ordre de 237 480,86 \$ (deux cent trente-sept mille quatre cent quatre-vingts dollars et quatre-vingt-six sous) taxes incluses.

- Signer l'offre de service présentée par ICLEI en novembre 2020;
- Assurer le suivi dudit projet par l'entremise du Comité de pilotage qui sera mis sur pied pour le projet.

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC autorise à ce que ce coût du mandat à réaliser par ICLEI soit ajouté à la résolution 2021-02-29 et que la présente et celle numéro 2021-02-29 n'en fasse qu'une.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-75

OBJET : 2^e phase du projet des ICI mené par Synergie Économique Laurentides (SEL) - Participation financière de la MRC dans le cadre de la 2^e phase du projet

ATTENDU le projet de sensibilisation de la gestion des matières résiduelles auprès des ICI « MISSION Recyclage Compostage Laurentides » prend fin en août 2021;

ATTENDU QUE ledit projet est administré par Synergie Économique Laurentides (SEL) et est financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que par les 8 MRC/Ville de la région administrative des Laurentides;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel à propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI de RECYC-QUÉBEC, SEL sollicite l'appui et la contribution financière de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE le montage financier prévoit une contribution de différents partenaires publics/privés ainsi que les MRC de la région administrative des Laurentides pour une période de 16 mois (de septembre 2021 à décembre 2022);

ATTENDU QUE la contribution financière de la MRC peut osciller entre 16 000 \$ et 24 000 \$ et cette variation est en fonction des autres subventions à venir et le nombre de MRC qui y adhèrent;

ATTENDU QUE l'accent, pour la poursuite du projet, sera mis sur la récupération des matières organiques (compostage) et les objectifs de la 2^e phase du projet :

- Soutenir les efforts municipaux;
- Réduire de minimum 200T de MO annuellement/MRC;
- Viser les grands générateurs de matières organiques;

ATTENDU QU'il est avantageux pour la MRC de poursuivre la 2^e phase du projet étant :

- Le besoin d'accompagnement des ICI et de l'amélioration de leurs pratiques de tri et le suivi auprès des municipalités;.
- La grande proportion des nouvelles matières récupérées dans les ICI sont des matières organiques;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- L'expertise des agents dans l'approche et l'accompagnement des ICI ainsi que leur appui aux municipalités.

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC :

- ACCEPTE de poursuivre la 2^e phase du projet dans le cadre de l'appel à propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI de RECYC-QUÉBEC;
- ACCEPTE de participer par une contribution financière oscillant entre 16 000 \$ à 24 000 \$ et cette contribution est conditionnelle à la participation des MRC de la région des Laurentides;
- AUTORISE le directeur général de signer pour et au nom de la MRC tout document pertinent en lien avec cette éventuelle entente visant à poursuivre la 2^e phase du projet par l'Organisme Synergie Économique Laurentides (SEL);
- AUTORISE le directeur général d'allouer les fonds budgétaires nécessaires pour la réalisation de la 2^e phase du projet, et ce, à même le V2 du Fonds régions et ruralité (FRR) 2021-2022 et 2022-2023;
- MAINTIENT en activité et la composition actuelle du comité de concertation des ICI de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-76

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 15h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Perreault, Préfet

28 avril 2021

Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2021-04-52 à 2021-04-76 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 28 avril 2021.

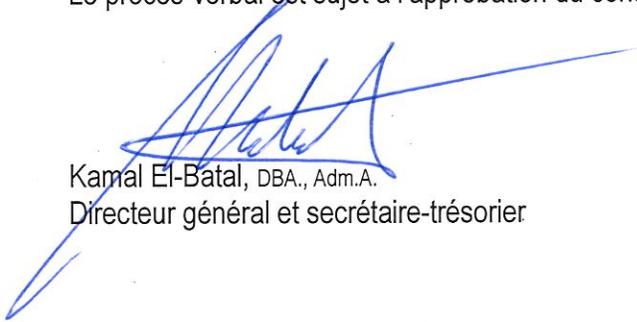


**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Émis le 28 avril 2021 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.


Kamal El-Batal, DBA., Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier